#### SOCIOLOGIE ELECTORALE ET HISTOIRE

par

#### André-Paul FROGNIER

Chargé de cours à l'Université Catholique de Louvain

La sociologie électorale est une des disciplines sociologiques qui a atteint un degré de développement particulièrement avancé, grâce aux progrès des méthodes quantitatives et à ceux des modes de collecte des données (surtout par sondages). Il faut ajouter que son objet même, le vote, est bien défini et qu'il fait l'objet de comptes précis, ce qui facilite les recherches.

On peut définir la sociologie électorale comme la discipline qui étudie les facteurs déterminants du vote en situant ce dernier dans l'ensemble des interactions sociales. Si elle possède de ce fait un domaine bien circonscrit, on ne peut cependant la réduire aux phénomènes propres aux campagnes électorales. La sociologie électorale ne peut trouver son sens que dans son interrelation avec la politologie dans son ensemble — appellée d'ailleurs aussi science polítique ou sociologie politique — qui est seule capable de situer la place des phénomènes électoraux dans une société donnée. Qu'une élection se déroule dans un système démocratique ou autoritaire modifie ses fonctions sociales — c'est-à-dire sa signification par rapport à la société prise dans son ensemble — et doit entrainer des approches scientifiques différentes de la plupart des composantes du phénomène étudié.

Le but de cette communication est de faire part des principales caractéristiques actuelles de la sociologie électorale, et ce, dans la perspective d'échanges entre sociologues et historiens. Il paraît utile que l'historien qui se trouve en face d'un certain nombre de données électorales sache les interpréter, ce qui suppose qu'il puisse bénéficier, d'une part, des réflexions des sociologues — surtout des méthodologues — sur la nature et les problèmes que posent les données électorales, ainsi que, d'autre part, des méthodes d'analyse que les sociologues utilisent pour ordonner l'ensemble des données et pour distinguer, derrière leur nombre et leur confusion apparente, les relations qui les unissent et plus fondamentalement leur structure. De manière réciproque, il paraît utile pour le sociologue des phénomènes

électoraux de pouvoir tester ses hypothèses ou ses théories sur des faits que l'historien peut lui faire connaître; surtout sur les faits du passé qui offrent les multiples possibilités de vérification sans lesquelles on ne peut théoriser valablement dans l'optique d'une science empirique.

On distinguera dès lors trois parties.

- 1) Quelles sont les données de la sociologie électorale et quels sont les problèmes qu'elles posent ? On y mettra l'accent notamment sur les difficultés de l'analyse dite "écologique".
- 2) Quelles sont les principales méthodes qu'offre la sociologie électorale?
- 3) Quelles sont les principales théories propres à la sociologie électorale? Plutôt que de procéder à une énumération, on choisira plutôt, dans cette troisième partie, d'énoncer deux théories, qui nous paraissent à la fois consistantes et intéressantes et pour la vérification desquelles des recherches historiques s'avèreraient particulièrement utiles.

### LES DONNEES DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE

Les données de la sociologie électorale se présentent essentiellement sous deux formes : les données dites "agrégées" et les données dites "individuelles". Les premières sont comptabilisées pour des circonscriptions de tailles diverses. Elles résultent les plus souvent d'institutions officielles (Administrations, Instituts de statistiques, etc...). Ce sont, par exemple, les résultats officiels des élections, les données sur les catégories professionnelles, etc... Quant aux données individuelles, elles résultent essentiellement des sondages qui révèlent les tendances de chaque individu au moment où le sondage est effectué—sondages qui sont d'ailleurs devenus la principale source des données qu'utilise la sociologie électorale contemporaine.

Ce sont certainement avec les données agrégées que les historiens se trouvent le plus souvent confrontés. Ces données existent dans chaque pays ayant connu des élections, depuis le début de la période démocratique, et elles sont le plus souvent disponibles et fiables, tandis que les données issues de sondage sont plus récentes, n'existent que dans certains pays, à certaines époques, et sont d'un accès souvent difficile sans présenter toujours les garanties de

représentativité de la population concernée. Les données agrégées paraissent d'un maniement facile. Il importe cependant de souligner une de leurs caractéristiques, vite oubliée, et qui produit des inférences fallacieuses. Cette caractéristique est leur caractère global et non individuel et l'erreur que son oubli entraine est souvent appelée l'erreur écologique (ecological fallacy) (1).

Les données agrégées sont globales et ne donnent que des informations très incomplètes sur les individus, sur lesquels elles sont pourtant collectées. C'est ainsi – et c'est le bon sens qui l'indique – qu'on ne peut tirer de la comparaison de deux résultats électoraux successifs que des informations très partielles sur les transferts de voix. De tels résultats, aux temps to et t1, dans une même circonscription, ne représentent, pour utiliser un langage plus technique, que les totaux marginaux d'une matrice réelle, mais inconnue, où chaque case indique le nombre d'électeurs ayant voté à to et à t<sub>1</sub> pour le parti A. Les deux résultats électoraux ne renseignent donc que sur les totaux nets des transferts de voix et il est exclu de vouloir, sans autres informations, en faire découler des interprétations plus fouillées. Il n'est pas rare de voir qu'un parti maintienne ses résultats lors de deux élections, tout en voyant une partie de son corps électoral se modifier ("transferts compensés" ou "en chaîne"). Parler ici de stabilité masquerait une partie du phénomène. Bien des commentateurs et même des analystes tombent cependant dans ce piège.

Cependant, l'erreur écologique proprement dite se situe à un autre plan qui la rend plus difficile à déceler. Elle intervient surtout lorsque l'on met en relation, par exemple en correlation, deux variables agrégées, comme par exemple le % d'ouvriers, le degré de pratique religieuse, etc... et, d'autre part, le vote et qu'on veuille en inférer une relation entre les individus. Comme dans le cas précédent, les données agrégées ne constituent que des totaux marginaux d'une matrice inconnue, ce qui interdit de procéder à des inférences individuelles. Prenons l'exemple d'une corrélation élevée entre % d'ouvriers et % de votes communistes dans n circonscriptions. Si l'on dichotomise chacune des deux variables en ouvriers/non-ouvriers et votes communistes/votes non-communistes, les corrélations ne s'établissent, pour chaque circonscription qu'entre deux (en italiques) des quatre marginaux de la matrice suivante :

<sup>(1)</sup> Sur le thème de l'erreur écologique, cfr. notamment R. BOUDON et P. LAZARSFELD, L'Analyse Empirique de la Causalité, Mouton et C., La Haye-Paris, 1966, Section V.

ouvriers	ouvriers votant communiste	ouvriers ne votant pas communiste		
non-ouvriers	non-ouvriers votant communiste	non-ouvriers ne votant pas communiste		
	votes communistes	votes non communistes		

Peut-on dire qu'une corrélation "écologique" élevée de ce type signifie qu'il existe une corrélation "individuelle" élevée entre les deux variables — ou en d'autres termes qu'il y a nécessairement une corrélation élevée entre le fait d'être ouvrier et le fait de voter communiste? Logiquement non, car ce résultat peut signifier tout aussi bien, entre autres, que la plupart des ouvriers votent communiste ou que la plupart des non-ouvriers votent communiste. En effet, la seule condition pour que la corrélation écologique soit élevée sur n circonscriptions est que, pour chacune de celles-ci, les deux marginaux soient plus ou moins égaux. Imaginons qu'ils soient égaux. Dans ce cas, une corrélation écologique de 1 pour n = 2 pourrait tout aussi bien représenter chacun des trois cas suivants:

1) -	20	20	0	20	20	0
	20	0	20	20	0	20
		20	20		20	20
2) -	20	0	20	20	0	20
	20	20	0	20	20	0
		20	20	•	20	20
3) -	20	20	0	20	0	20
	20	0	20	20	20	0
		20	20	•	20	20

On voit qu'au niveau individuel, il s'agit de cas très différents et même inverses. Dans le premier cas, la corrélation individuelle = 1, dans le second, - 1 et dans le troisième, 0.

Il faut donc rester prudent en maniant les données agrégées. Si l'on veut revenir au niveau individuel dont elles sont extraites, il faut se rendre compte qu'elles constituent des caractéristiques globales d'un milieu et que c'est seulement à ce titre là qu'on peut retrouver leur influence sur les individus. L'exemple précédent signifie que là où il y a une certaine proportion d'ouvriers, se produit un ensemble d'interactions dont l'effet est une certaine proportion semblable de votes communistes. Les données ne renseignent rien d'autre et notamment pas que ce sont les ouvriers qui votent communistes. Grâce à la connaissance préalable que l'on a de ce problème, on peut intuitivement penser que cela se réalise dans une large mesure; dans des cas où on ne possède pas d'informations préalables, on ne peut en aucun cas associer directement caractéristiques du milieu et caractéristiques individuelles. Quelques recherches méthodologiques permettent bien, dans ce cas, moyennant certaines hypothèses, de réaliser des inférences vraisemblables, mais il n'est pas possible de trouver une solution générale au problème.

Le second type principal des données de la sociologie électorale est constituée par les sondages. Ce ne sont évidemment que les historiens de l'époque tout à fait contemporaine qui peuvent avoir recours à ces données, encore que dès 1824, des journaux américains procédaient à des "votes de paille" chez leurs lecteurs par tous les moyens possibles. Ce n'est cependant que peu avant la seconde guerre mondiale que des sondages présentant des garanties suffisantes de représentativité sont apparus, sous l'impulsion de Gallup et de Roper aux U.S.A. Il est évident que pour pouvoir juger d'un sondage. il faut connaître sa méthode d'échantillonnage, problème qu'on abordera pas ici. Signalons seulement, sur un autre plan, qu'on voit se développer, à l'heure actuelle, des "panels", c'est-à-dire des échantillons qui sont conservés pendant un certain temps et qui peuvent être interrogés à plusieurs reprises, afin de mieux connaître l'évolution des opinions. ce qui peut faire progresser considérablement les recherches.

## LES METHODES DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE

La sociologie électorale a bénéficié des progrès des méthodes quantitatives, auxquelles son objet même s'adapte fort bien. Il est évident que pas plus le sociologue que l'historien ne peuvent les ignorer. Dès que l'on quitte la simple présentation de résultats électoraux et qu'on cherche certaines relations ou tout simplement à structurer un ensemble d'informations, souvent très nombreuses et que les facultés humaines ne peuvent classer, il est nécessaire de faire appel à des méthodes quantitatives. C'est ainsi que se sont

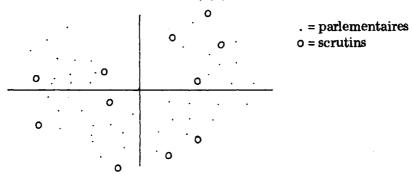
notamment fort développées, dans cette dernière perspective, les méthodes dites "multidimensionnelles" ou "typologiques" qui ne font rien d'autre qu'introduire un ordre dans des données le plus souvent indiscernables (2).

Imaginons qu'un historien veuille écrire l'histoire d'un parlementaire belge important, qui a connu, par exemple, 20 ans de vie parlementaire. On voit mal comment il pourrait passer sous silence l'évolution de ses positions lors des votes au Parlement. Pour ce faire, il pourrait comptabiliser l'ensemble de ses votes (ou un échantillon), et, en regard de chaque projet, proposition ou interpellation, etc... (ou d'une réduction de ceux-ci en certaines catégories générales), totaliser ses positions et tenter de les interpréter. Une telle stratégie de recherche est certes possible, mais présente bien des difficultés, concernant le mode de regroupement des votes et l'interprétation des évolutions. Elle resterait, d'autre part, incomplète si elle ne procédait pas à la comparaison avec d'autres entités, comme les partis, les ailes des partis, d'autres parlementaires, etc... — comparaison certes possibles, mais qui multiplieraient le temps et les difficultés presque à l'infini.

L'utilisation d'une méthode d'analyse multidimensionnelle permet de pallier plusieurs de ces difficultés en un temps réduit. On pourrait procéder de la manière suivante. On constituerait tout d'abord une série de matrices, une par législature par exemple, qui croiserait chaque scrutin (projets de loi, etc...) (colonnes de la matrice, p. ex.) avec, pour chaque parlementaire, son propre vote (lignes de la matrice, p. ex.). Le rassemblement de ces données pourrait prendre un certain temps - qu'un travail d'équipe pourrait fort réduire - et ne poserait aucun problème. Chacune de ces matrices serait alors soumise à une analyse multidimensionnelle (réalisée en quelques dizaines de secondes par ordinateur), par exemple l' "analyse des correspondances". Celle-ci reproduirait sur un même plan, à n dimensions, les distances entre chaque scrutin révélées par la similarité du profil des votes de l'ensemble des parlementaires (colonnes de la matrice) et les distances entre chaque parlementaire révélées par la similarité du profil des votes pour l'ensemble des scrutins (lignes de la matrice). Les définitions des distances dépendent des algorythmes utilisés. On pourrait obtenir,

<sup>(2)</sup> cfr. notamment J.P. BENZECRI et collaborateurs, L'Analyse des Données, Dunod, Paris, 1973, tomes I et II.

par exemple, la figure suivante en deux dimensions (sur le modèle de recherches réellement effectuées) (3).



De telles figures renseignent à la fois sur les dimensions de l'étalement des parlementaires (les droites du plan) interprétables grâce aux points représentant scrutins et parlementaires (donc aussi les partis), ainsi que sur les positions et les distances entre les parlementaires. En répétant pour chaque législature, on pourrait en plus connaître l'évolution des positions de chaque parlementaire. Si, par exemple, on pouvait interpréter une dimension comme un axe gauche-droite, on pourrait suivre l'évolution du parlementaire qui fait l'objet de l'étude sur cet axe. (On passe ici, bien sûr, au-dessus d'un certain nombre de problèmes méthodologiques qui peuvent cependant trouver une solution).

Tel est donc un exemple des possibilités de l'analyse multidimensionnelle. Il est appliqué à des votes d'un type particulier, dans une assemblée, mais la même procédure peut être utilisée avec d'autres unités, comme des villes, des cantons, des arrondissements, des pays, etc. ..., ce qui ferait rentrer plus directement dans le champ habituel de la sociologie électorale. On pourrait prendre d'autres exemples de l'utilité des méthodes quantitatives, des plus simples aux plus complexes, qui sont sans doute celles qui concernent la simulation par ordinateur, et on arriverait aux mêmes conclusions quant à leur intérêt pour le sociologue et pour l'historien.

<sup>(3)</sup> cfr. A. PROST et C. ROSENZVEIG, "La Chambre des Députés (1881-1885), Analyse Factorielle des Scrutins", Revue française de Science Politique, XXI, février 1971, p. 5-50 et ibidem, "L'Evolution Politique des Députés (1882-1884)", Revue Française de Science Politique, XXIII, août 1973, p. 701-729.

# LES THEORIES DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE

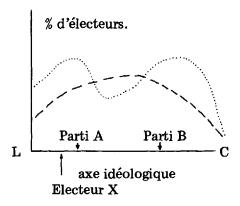
La recherche de données et l'utilisation de méthodes ne prennent évidemment leur sens que dans le processus de construction théorique, allant de la formulation des hypothèses aux multiples vérifications qu'exigent les théories souvent fragiles des sociologues. Il est certain que la sociologie a un besoin énorme, dans ce domaine, des faits qui peuvent l'aider dans cette vérification (celle-ci étant en fait plus une recherche de l'infirmation que de la vérification proprement dite). Dans cette dernière partie, on exposera deux théories de la sociologie électorale, bien connues, assez consistantes et encore largement expérimentales. Cela permettra surtout de montrer le type de théorie que la sociologie électorale utilise et d'engager clairement la discussion sur les modalités des échanges sociologie-histoire.

La première théorie choisie est issue de l'ouvrage d'A. DOWNS, An Economic Theory of Democracy (4). Il s'agit d'une des rares théories sur l'idéologie des partis politiques. Dans un chapitre intitulé "The Statics and Dynamics of Party Ideologies", Downs développe manière purement hypothético-déductive, théorie d'une une c'est-à-dire qu'il formule un certain nombre de postulats simples qui concernent la rationalité des partis et des électeurs et qu'il en tire des implications dans des situations concrètes — implications qui peuvent dès lors être vérifiables. Le but n'est pas d'être réaliste, mais de fournir un système d'explication pouvant conduire à des résultats testables. Le but n'est pas non plus d'être complet, mais de proposer un système simple qui pourra être complexifié par la suite d'après les leçons de ses premiers résultats.

Downs postule, en ce qui concerne les partis, que leur premier objectif est de maximiser le nombre de leurs électeurs et que l'idéologie des partis n'est qu'un moyen pour leur permettre d'arriver à cet objectif. Ils peuvent dès lors modifier leur idéologie, dans une certaine mesure, si cela s'avère nécessaire. Les partis ayant donc des positions idéologiques destinées à attirer les électeurs, Downs postulera ensuite que ces derniers ont, eux aussi, des positions idéologiques et que l'acte du vote consistera pour chacun d'eux à comparer sa position idéologique à celles des partis et à voter pour le parti dont l'idéologie est le plus proche de la sienne.

(4) A. DOWNS, An Economic Theory of Democracy, Harper and Row, New-York, 1957.

Cette situation peut être représentée par la figure suivante :



Les partis A et B ont chacun leur position sur un "axe idéologique" représenté par la droite LC. Chaque électeur y occupe aussi une position. L'ensemble des électeurs peut dès lors être représenté comme une distribution sur cet axe (par exemple, une des courbes en pointillé). L'électeur X votera ici pour le parti A dont il est plus proche sur l'axe que du parti B. Pour être plus précis, Downs appelle, dans le cas des U.S.A., l'axe idéologique axe Libéral-Conservateur. Il faut noter que l'extension à un système à plusieurs axes ne pose pas de problèmes.

De cela, Downs tire, entre autres, l'implication suivante: l'idéologie des partis dépendra de la forme de la distribution des électeurs sur l'axe. Ainsi, si la courbe des électeurs de bi-modale, les deux modes étant proches des extrémités de l'axe, les idéologies des partis seront extrêmes et fortement opposées. Si, d'autre part, la courbe est unimodale centrée, les idéologies des partis seront centristes et peu différenciées. C'est en effet dans ces positions modales que les partis pourront espérer gagner le plus de voix puisqu'ils se situent là où se trouvent le plus d'électeurs. Cette théorie de Downs explique pourquoi, comme on le soutient souvent, les partis dans un système bi-partiste convergent vers le centre, mais y ajoute la condition d'une distribution unimodale centrée. A cela, on peut donner également un sens dynamique : aux oscillations du corps électoral entre ces deux situations, correspondront les modifications de positions idéologiques des partis. Downs tire encore d'autres implications de ce modèle simple, notamment en ce qui concerne l'émergence des nouveaux partis. Pour vérifier ces implications, il faudrait les confronter à l'histoire et être capable de repérer l'idéologie – et ses variations – des partis ainsi que la distribution des électeurs sur un ou des axes idéologiques. Cette confrontation est possible si l'on dispose de sondages; elle n'est cependant pas impossible à opérer en l'absence de sondages si l'on se base alors sur d'autres indicateurs, comme la presse, les manifestations, etc. ... — étant entendu que cette théorie peut être testée sur des unités réduites, comme des communes, des villes, etc. ... Cette théorie peut aussi, dans un autre ordre d'idées, permettre à un historien de mieux comprendre la stratégie des leaders de partis.

La seconde théorie est celle de P. CONVERSE, dans un article intitulé "On Time and Partisan Stability" (5). Cette théorie porte sur le processus de stabilisation dans le temps de l' "identification aux partis", c'est-à-dire des liens d'attachement entre les partis et leurs électeurs. La démarche méthodologique est différente de celle du cas précédent. L'auteur ne propose pas ici certains postulats de rationnalité pour en tirer des implications vérifiables, mais il observe d'abord des résultats empiriques et il tente ensuite de les expliquer, en avançant une théorie d'où découle des implications vérifiables qui recouvrent les résultats empiriques de base (et qui offrent aussi de nouveaux enseignements).

Converse a observé, tout d'abord, que dans de nombreux pays l'identification partisane s'accroît avec l'âge, mais que ce n'est pas l'âge "chronologique" la cause première, mais plutôt la durée de l'exposition aux partis (une des formes de la socialisation politique). Il a observé ensuite que le niveau de l'identification partisane, c'est-à-dire le nombre de personnes qui s'identifient à un parti quel qu'il soit, était fort différent aux E.U. et en France (1958). Aux E.U., environ 75% des électeurs s'identifient à un parti, tandis qu'en France, on n'en trouve que plus ou moins 45%. Il a constaté, également, qu'il y a aux U.S.A. plus d'électeurs qui connaissent l'identification partisane de leur père qu'en France. Cependant, en croisant l'identification partisane de fils avec la connaissance qu'il a de l'identification partisane de son père, il trouve, en proportion, à peu près les mêmes chiffres, représentées dans le tableau suivant:

<sup>(5)</sup> P.E. CONVERSE, "Of Time and Partisan Stability", Comparative Political Studies, 2, no. 2, Juillet 1969, p. 139-171.

	Electeurs connaissant l'identification par- tisane du père  Electeurs ne connaissant pas l'identification partisane du père			
% in a tarrant	F.	U.S.A.	F.	U.S.A.
% électeurs ayant une identification partisane.	79,4	81,6	47,7	50,7

Face à ces observations, Converse offre une théorie homogène qui comporte deux parties. Dans la première partie, il explique le niveau d'identification partisane d'un électeur par seulement deux facteurs :

- (1) le nombre d'années où il lui a été possible de voter, ce qui est fonction de son âge et de la longueur de la période pendant laquelle des élections ont été organisées dans son pays;
- (2) le niveau d'identification partisane de son père, qui dépend du nombre d'années où il lui a été possible de voter et ce dans les mêmes conditions que dans (1).

Moyennant certains compléments et certaines simplifications, notamment en considérant que la transmission père-fils se fait "en une fois", quand le père a 45 ans et le fils 15 ans, Converse traduit ces propositions en équations mathématiques. En prenant un exemple dans un sondage réalisé dans pays (U.S.A., Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Mexique), il montre que, dans chaque pays, le niveau d'identification partisane de chaque groupe d'âge (pris par année) peut en effet être valablement prédit par ces équations. Les situations des U.S.A. et de la Grande-Bretagne pouvant être comparées à celles des U.S.A. et de la France dans le sondage précédent, on peut en conséquence considérér qu'une partie des données de base a pu ainsi être expliquée. Le niveau d'identification partisane dépend surtout pour un individu de la durée de la période "démocratique" d'un pays pendant laquelle il a pu voter et devant laquelle son père a pu voter. La différence E.U.-Europe tient donc du fait que les E.U. ont connu une période démocratique - en ce sens - plus longue que la France.

La seconde partie de la théorie porte sur le rythme de la transmission de génération à génération. Converse voit le tableau précédent en mathématicien comme une matrice dite "de transition", c'est-à-dire comportant des probabilités du passage dans le temps d'une situation à une autre. Il applique à la matrice la théorie des "chaînes de Markov". Admettons que les probabilités

soient les mêmes pour les deux pays, respectivement de 0,80 et de 0,50. Admettons ensuite que ces probabilités indiquent les probabilités conditionnelles qu'une génération g s'identifie avec un parti, connaissant le niveau d'identification de la génération g - 1.

La théorie des chaînes de Markov permet de prouver que même si g - 1 ne possède qu'une identification minime, le % d'électeurs qui s'identifient approchera de sa limite à la génération g + 1 (en trois générations), limite égale à + 75%. Or, 75% correspond, comme on l'a vu, au niveau d'identification des U.S.A. Converse en déduit que ces 75% doivent pouvoir être retrouvés dans les systèmes politiques à forte tradition électorale et c'est en effet ce qu'il découvre dans plusieurs cas. Il peut en déduire aussi que la prochaîne génération en France devra se rapprocher de ce pourcentage.

Telle est donc la théorie que propose Converse. On a pu constater que ses implications recouvraient les observations qui l'ont générée. Mais elle permet aussi de procéder à d'autres implications. Converse en implique notamment que les classes d'âge qui ont été "socialisées" au moment du fascisme en Allemagne et en Italie doivent avoir un niveau d'identification moins élevé que celles qui ont été socialisées à des époques démocratiques. Il vérifie avec succès cette implication en comparant les U.S.A. et la Grande-Bretagne avec l'Allemagne et l'Italie.

Il découle de cette dernière étude une conclusion qui montre un lien nécessaire entre le travail des sociologues et celui des historiens Converse montre qu'une partie de l'explication des comportements électoraux doit être trouvée dans l'influence d'événements historiques d'un passé parfois lointain, puisqu'il peut correspondre à ce qui se déroulait quand une classe d'âge avait 15 ans. On peut donc difficilement expliquer des comportements électoraux sans se référer à une dimension historique. Si le même schéma d'explication devait être appliquée à des votes particuliers, par exemple, d'une région, d'une ville, ou de l'électorat d'un seul parti, il serait sans doute nécessaire de procéder à des recherches historiques ad hoc. C'est cependant le travail théorique du sociologue qui a permis de se rendre compte de ce lien entre votes et événements "socialisateurs" et de préciser la forme que prend l'explication.